



Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975. Agrément de Service Civique et Citoyen n°NP-059-18-00058-00

Aidez-nous à préserver la jeunesse de l'emprise sectaire

Je m'appelle Théo et je suis actuellement en Service civique au CAFFES (Centre d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire). Je suis présent au centre depuis le 4 septembre 2018 et je le quitterai au terme de mon contrat le 4 juillet 2019. Je m'épanouis dans ce centre où j'apprends au sein d'une équipe de professionnels et de bénévoles. Ma mission au cours de ce service civique est la prévention et la sensibilisation face au phénomène sectaire. Je participe à des sensibilisations auprès de professionnels, d'étudiants, d'usagers d'associations, de contrevenants... Je pense que dans le domaine de l'emprise sectaire, la sensibilisation et la prévention sont primordiales pour apprendre à détecter les dérives sectaires et s'en prémunir.

C'est pour cela que l'association a monté un nouveau projet qui s'intitule les "Mercredis du CAFFES": des séances pour sensibiliser les jeunes à ce phénomène destructeur qu'est l'emprise sectaire. Chaque mercredi, jusqu'au 12 décembre 2018 et hors vacances scolaires, un thème différent est abordé (voir la plaquette dont voici le lien : <http://caffes.fr/wp-content/uploads/2018/09/Plaquette-sensibilisations-des-jeunes-CAFFES-2018.pdf>), par exemple la place du religieux dans l'emprise sectaire, les dérives alimentaires et thérapeutiques, la radicalisation, l'emprise sectaire par les réseaux sociaux, les droits de l'enfant ainsi qu'une thématique basée sur les droits de la femme dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes qui commencera le lundi 26 novembre prochain. Nous accueillons les jeunes à 14h à l'association avec les salariés et les bénévoles, et nous les invitons à prendre place dans la salle prévue à cet effet, pour leur expliquer le fait sectaire et débattre avec eux de la thématique du jour, autour de nos outils de préventions (BD, film de prévention, court-métrage...) Les séances se terminent vers 16h45 par un petit gouter convivial. L'inscription se fait sur la base du volontariat, via le formulaire sur le site internet (voici le lien : <http://caffes.fr/les-mercredis-du-caffes/>) du CAFFES ou par téléphone.

Le centre a fait début juillet une demande d'agrément à l'éducation nationale pour élargir ses possibilités d'intervenir dans les collèges et lycées de l'académie et faire connaître notre projet innovant des Mercredis du CAFFES. Le centre a reçu en retour un recommandé lui indiquant qu'à défaut de réponse expresse, sa demande sera implicitement acceptée le 25 janvier 2019. Or, à cette date, les séances des "Mercredis du CAFFES" seront toutes terminées, puisque la dernière se tiendra le 12 décembre 2018.

Mais qu'à cela ne tienne, la sensibilisation et la prévention, que le CAFFES propose, demeurent malgré ce contretemps les meilleurs outils qu'il puisse mettre au service des jeunes pour qu'ils évitent les pièges à caractère sectaire qu'ils rencontreront au cours de leur vie.

Alors diffusez le plus largement possible notre plaquette " les Mercredis du CAFFES".

Pour le CAFFES,
Théo, volontaire en service civique